

Tarifs d'utilisation du réseau et tarifs accessoires

valables à partir du 1^{er} janvier 2019

Gaz

Réseau de Transport

Points de fourniture distribution

T _{y,DP,cur}	Tarif Régulé pour l'Année Civile y pour la capacité au Point de Fourniture Distribution pour les clients effaçables	4,7213	€/kWh/h/a
T _{y,DP,nour}	Tarif Régulé pour l'Année Civile y pour la capacité au Point de Fourniture Distribution pour les clients non-effaçables	7,7054	€/kWh/h/a

Ces tarifs ne sont applicables qu'aux gestionnaires de réseau de distribution et non aux clients finaux

Points de fourniture industriels

T _{y,XP}	Tarif de capacité ferme pour points de fourniture industriels	3,4260	€/kWh/h/a
-------------------	---	--------	-----------

L'application des tarifs est décrite dans les règles d'accès au réseau de transport, plus précisément dans les annexes A, B et F des règles d'accès au réseau de transport de gaz naturel de la société Creos Luxembourg S.A. arrêté par le Règlement E15/14/ILR du 13 mai 2015 (<http://www.creos-net.lu/fournisseurs/gaz-naturel/acces-capacites-transport.html>).

Réseau de Distribution

Utilisation réseau de distribution

Composante consommation			
Catégorie 1	[Nm3/a]	0,1443	€/Nm3/a
Catégorie 2	[Nm3/a]	0,0405	€/Nm3/a
Catégorie 3	[Nm3/a]	0,0302	€/Nm3/a
Composante capacité			
Catégorie 1	kW		/
Catégorie 2	kW	8,3906	€/kW/a
Catégorie 3	kW	7,5351	€/kW/a
Remise pour clients effaçables			
Catégorie 3	kW	2,400	€/kW/a

Les utilisateurs du réseau sont divisés en trois catégories. L'affectation à la catégorie correspondante se fait en fonction du type de compteur installé chez l'utilisateur du réseau.

A la **catégorie 1** appartiennent les clients ayant un compteur G4 à G16. Cette catégorie paie une composante volume ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau, harmonisée dans tous les réseaux du pays.

A la **catégorie 2** appartiennent les clients ayant un compteur G25 à G40. Cette catégorie paie une composante volume, une composante capacité ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau.

A la **catégorie 3** appartiennent les clients ayant un compteur G65 ou supérieur. Cette catégorie paie une composante volume, une composante capacité ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau qui diffère selon le type de compteur de l'utilisateur du réseau.

Les conditions minimales suivantes doivent être réunies pour qu'un point de fourniture (POD) soit éligible comme client effaçable:

- être équipé d'un compteur à enregistrement de la courbe de charge;
- être en mesure d'effacer de manière individuelle la capacité effaçable;
- avoir une capacité installée supérieure à 1 MWh/h;
- avoir une consommation annuelle de gaz naturel au-delà de 1 GWh;
- avoir un contrat d'accès au réseau de distribution valide, stipulant l'effaçabilité

Redevances mensuelles pour l'accès au réseau

Catégorie 1		7,21 €/mois
Catégorie 2		40,69 €/mois
Catégorie 3	G65	128,11 €/mois
	G100	134,00 €/mois
	G160	157,14 €/mois
	G250	214,84 €/mois
	G400	293,45 €/mois
	G650	297,73 €/mois
	G1000	356,66 €/mois
	G1600	457,84 €/mois
	G2500	475,65 €/mois
	G4000	564,27 €/mois

Redevances pour mise à niveau de l'installation de comptage et pour la mise à disposition en H+1 des données de consommation

Mise à niveau de l'installation de comptage	
• Raccordement client ≤ 50 mbar et compteur < G250	483,00 €
• Raccordement client > 50 mbar ou compteur ≥ G250	713,00 €
Installation d'un répertoire FTP	450,00 €
Transmission de données	25,00 €/mois

Redevances pour raccordements

Redevance branchement gaz d32 (<20m)	584,00 €
Redevance branchement gaz d32 avec vanne (<20m)	935,00 €
Redevance par mètre supplémentaire d32	8,00 €
Redevance branchement gaz d40 avec vanne (<20m)	935,00 €
Redevance par mètre supplémentaire d40	9,50 €
Redevance branchement gaz d63 (<20m)	874,00 €
Redevance branchement gaz d63 avec vanne (<20m)	1.076,00 €
Redevance par mètre supplémentaire d63	11,00 €
Redevance débranchement gaz d32 – 63	0,00 €
Redevance modification raccordement gaz d32 – 63	320,00 €
Forfait mise en service installation de gaz	1.240,00 €

Redevances diverses pour installations de comptage

Pose d'un compteur gaz cat1	175,50 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat1	258,50 €
Pose d'un compteur gaz cat2	285,50 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat2	423,50 €
Pose d'un compteur gaz cat3	435,50 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat3	573,50 €
Etalonnage d'un compteur gaz au labo de Contern	235,50 €
Etalonnage d'un convertisseur sur site client	418,00 €
Frais de mise au rebut d'un compteur suite à destruction/endommagement par le client	328,00 €

Redevances diverses

Déplacement chez un client	142,00 €
----------------------------	----------